



# POUSS & BIO

L'ESPACE TEST MARAÎCHER DE LIMOGES MÉTROPOLE

## **Pré requis d'entrée en test**

Pour être retenu sur l'espace test, le porteur de projet doit répondre aux éléments suivants :

### **Qualités humaines**

- être prêt à s'investir dès 2018.
- être capable d'interagir avec d'autres maraîchers dans un climat constructif avec entraide et mutualisation notamment en participant à l'entretien des espaces partagés.
- être prêt à intégrer son projet dans une dynamique de territoire durable, en partenariat avec la collectivité et les acteurs locaux.
- être motivé et motivant en étant capable de travailler de manière autonome, rigoureuse et organisée.

### **Compétences techniques (formation / expérience)**

- avoir eu une expérience en maraîchage
- une formation agricole (Bac pro, BPREA) serait un plus
- avoir un permis de conduire adapté

### **Statut à l'entrée**

- Demandeur d'emploi
- Salariés à temps partiel
- Bénéficiaire du RSA

### **Projet professionnel en test : mode de production / débouchés / financement**

- mode de production : respectant le cahier des charges du label Agriculture Biologique.
- des projets de test individuel ou collectif seront acceptés;
- débouchés : tourné principalement vers les débouchés locaux (vente directe, restauration collective, demi gros ...) ; l'approvisionnement de la restauration collective devra à minima représenter 20 % de la production (chiffre d'affaire). Les autres types de débouchés sont au libre choix du porteur de projet. La vente sur place n'est pas prévue (pas d'espace Etablissement Recevant du Public aménagé).



# POUSS & BIO

L'ESPACE TEST MARAÎCHER DE LIMOGES MÉTROPOLE

- financement : disposer d'un apport minimum pour la première année d'entrée en test pour couvrir les premières charges de fonctionnement (achats de graines, petit matériel ...prévoir au moins 8 000 €). Possibilité de prêt à taux zéro en cours de montage (sous condition d'étude de votre dossier).

- Hébergement : disposer d'un logement car il n'y a pas de logement sur le site mais il existe des possibilités de logement individuel, à proximités (EPL Les Vaseix ou AFPA).

## **Projet d'installation post test**

Le test s'inscrit dans le parcours à l'installation, c'est pourquoi il est important d'avoir une première définition de son projet professionnel post test (objectifs et vision à moyen terme) économiquement viable, humainement vivable et respectueuses de l'environnement.

## **Procédure pour candidater :**

Document à transmettre :

- cv
- dossier de candidature : **décrire vos motivations personnelles pour le test ainsi que quelques lignes sur votre futur projet d'installation à moyen / long terme.**

Date : au plus tard le 30/09/2018

Voies : mail ou postale

## **Suites :**

Les candidatures seront étudiées en octobre par Limoges Métropole et les partenaires de l'espace test.

La couveuse se garde un droit de refus d'hébergement juridique.

Une visite du site collective vous sera proposée avant un entretien individuel si votre candidature est pré sélectionnée **le 24 ou le 25 octobre.**

Le comité de sélection sélectionnera les candidats retenus **le 26 octobre 2018 au plus tard.**